

Luxembourg, le 10 juin 2021

Prise de position à la lettre ouverte adressée par l'Association luxembourgeoise des journalistes professionnels (ALJP) à la Commission de la Digitalisation, de Médias et des Communications du 8 juin 2021.

Les signataires rejoignent l'ALJP dans son constat de l'urgence de la réforme de l'aide à la presse, l'ensemble du secteur subissant une crise structurelle (réduction importante des revenus publicitaires, concurrence grandissante par les médias sociaux et une évolution des habitudes de lecture).

Les signataires sont d'avis que ce projet de loi 7631 est en son état actuel une véritable avancée par rapport aux régimes actuellement en vigueur, notamment via la reconnaissance du journalisme en ligne ou encore en élargissant les langues éligibles, reflétant beaucoup mieux la réalité de la société d'aujourd'hui et de demain. Il faut aussi constater que la grande majorité des médias ciblés par la réforme vont voir leurs montants d'aides augmenter, ce qui correspond aux attentes du secteur.

En revanche, nous contestons la critique de l'ALJP selon laquelle le secteur concerné par la réforme n'aurait pas été consulté d'une manière suffisante. Les éditeurs concernés ont eu plusieurs réunions constructives avec des représentants du Service des Médias et des Communications et les associations du secteur ont rédigé trois avis qui ont été discutés au sein de la commission parlementaire compétente.

Nous constatons en outre que la lettre ouverte adressée à la commission parlementaire par l'ALJP n'est pas co-signée par l'Association luxembourgeoise des médias de l'information (ALMI) qui représente les éditeurs de presse au Luxembourg. Il faut aussi noter que l'ALJP ne représente actuellement qu'un nombre restreint des plus de 400 journalistes en possession d'une carte de presse du Conseil de presse. En plus, tous les membres de l'ALJP n'ont pas été consultés, l'initiative, la rédaction et l'envoi de la lettre ouverte reviennent au seul bureau exécutif. La lettre ouverte n'est alors pas représentative ni du secteur, ni des journalistes professionnels du pays.

En conséquence, les signataires pensent qu'il serait périlleux et incompréhensible de davantage retarder le vote de la nouvelle loi, qui rendra le régime de l'aide à la presse plus moderne et plus juste et dont les premiers échanges entre le secteur et le gouvernement remontent déjà au printemps 2014.

Pour Edita/L'essentiel, Emmanuel Fleig

Pour Lëtzebuerger Journal, Daniel Nepgen

Pour Maison Moderne/Paperjam/Delano, Mike Koedinger

Pour Reporter Media, Christoph Bumb